

Année académique 2018 - 2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 48 Algorithmiques et utilisation des calculatrices et de logiciels 2			
Code	PEGM2B48MA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Sandrine D'HOEDT (sandrine.dhoedt@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Françoise QUOIDBACH (francoise.quoidbach@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Ingrid DEJAFFE (ingrid.dejaiffe@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est composée d'une activité d'apprentissage qui fournit à l'étudiant les clés essentielles dans l'utilisation et l'exploitation d'outils numériques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Acquis d'apprentissage visés

A travers les diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant soit capable de (d')

- utiliser correctement et à bon escient les notations et le vocabulaire spécifiques;
- acquérir un mode de pensée propre au raisonnement logique;
- utiliser le(s) logiciel(s)/programme(s)/langage(s) vu(s) en classe de manière approfondie ou spécifique;

- illustrer des concepts mathématiques à l'aide de ces logiciels/programmes/langages;
- modéliser/résoudre des situations/problèmes à l'aide de ces logiciels/programmes/langages;
- tirer parti d'outils numériques pour actualiser ses connaissances et les exploiter dans sa pratique;
- expliciter les procédures utilisées.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGM2B48MAA Algorithmique et utilisation des calculatrices et de logiciels 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM2B48MAA Algorithmique et utilisation des calculatrices et de logiciels 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Algorithmiques et utilisation des calculatrices et de logiciels			
Code	13_PEGM2B48MAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Ingrid DEJAFFE (ingrid.dejaiffe@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à donner aux étudiants une maîtrise des principales fonctionnalités d'un logiciel de géométrie dynamique (GeoGebra) au travers d'exercices pratiques. Il a également pour but d'initier les étudiants à une utilisation pédagogique du tableau interactif et de la tablette.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A travers les diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant soit capable de (d')

- utiliser correctement et à bon escient les notations et le vocabulaire spécifiques;
- acquérir un mode de pensée propre au raisonnement logique;
- utiliser les logiciels vus en classe de manière approfondie ou spécifique;
- illustrer des concepts mathématiques à l'aide de ces logiciels;
- modéliser/résoudre des situations/problèmes à l'aide de ces logiciels;
- tirer parti d'outils numériques pour actualiser ses connaissances et les exploiter dans sa pratique;
- expliciter les procédures utilisées

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Utilisation des outils analytiques, algébriques et géométriques du logiciel GeoGebra.
- Utilisation des outils et fonctionnalités du logiciel ActivInspire sur TBI.
- Découverte d'applications sur tablette à exploiter en classe.

Démarches d'apprentissage

Le cours est organisé dans la salle équipée d'un TBI et, à certaines séances, de tablettes. L'apprentissage des logiciels se fera de manière différenciée, à l'aide de didacticiels, suivant le degré de maîtrise des participants et en interaction avec l'enseignant.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'évaluation formative portera sur des diagnostics réguliers et des corrections intermédiaires des activités proposées

lors des ateliers. Chaque étudiant sera amené à s'approprier les logiciels à son propre rythme.

Ouvrages de référence

<http://www.geogebra.org/help/docufr.pdf>

http://www1.prometheanplanet.com/fr/upload/pdf/Manuel_de_formation1_6_-_Primary.pdf (Manuel de formation Activ'Inspire)

Supports

Notes de cours et tutoriels accessibles sur l'internet.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Deux épreuves certificatives seront réalisées dans le quadrimestre, l'une en cours de celui-ci (support numérique de présentation de cours) et l'autre en fin du quadrimestre (utilisation des logiciels étudiés en classe).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	40		
Période d'évaluation			Exp	60	Exp	100

Trv = Travaux, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour le Q3, seule l'épreuve pratique est à passer.

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (travail numérisé et examen pratique) sont présentées.

L'indication " PP " ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaîtra à l'AA et remontrera à l'UE si l'épreuve est incomplète.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires..

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).